

**DEMANDE DE DÉROGATION**

POUR  LA COUPE\*  L'ARRACHAGE\*  
 LA CUEILLETTE\*  L'ENLÈVEMENT\*  
**DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES VÉGÉTALES PROTÉGÉES**

\* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement  
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations  
 définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

**A. VOTRE IDENTITÉ**

Nom et Prénom : .....

ou Dénomination (pour les personnes morales) : Société du Canal de Provence .....

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : .....

Adresse : N° ..... Rue Le.Tholonet. CS.70064 .....

Commune Aix en Provence .....

Code postal 13.182 .....

Nature des activités : Société semi privée avec pour mission d'assurer l'aménagement hydraulique de la Provence afin de satisfaire l'ensemble des besoins en eau dans la région, qu'ils soient domestiques, agricoles ou industriels .....

Qualification : .....

**B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION**

Nom scientifique Nom commun	Quantité(1)	Description (2)
B1 Inula bifrons Inule variable	270 pieds	Prélevements de graines pour semis sur une zone de compensation (hydroseeding) Destruction directe de 270 pieds et d'environ 4000 m² par submersion
B2		
B3		
B4		
B5		

(1) poids en grammes ou nombre de spécimens  
 (2) préciser la partie de la plante récoltée

**C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION \***

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude phytoécologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : les modalités inhérentes à sa remise en eau de la retenue de Bimont jusqu'à sa cote maximale autorisée, représente une étape essentielle pour vérifier que l'ouvrage répond toujours à sa fonction de stockage, ce qui correspond à un enjeu important pour le bon fonctionnement des activités sociales et économiques de la région aixoise.  
 La demande de dérogation aux interdictions mentionnées à l'article L.411-1 est donc faite « dans l'intérêt public majeur, y compris de nature sociale ou économique ».

Suite sur papier libre : La sauvegarde du matériel génétique et sa mise en culture pour réallocation devrait conserver voire améliorer l'état de conservation local de l'espèce

**D. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION**

Préciser la période : La récolte des graines a eu lieu à l'été 2020 (CBN Méditerranée). Le semis par hydroseeding aura lieu en mars .....

ou la date : .....

### E. QUELLES SONT LES CONDITIONS DE RÉALISATION DE L'OPÉRATION \*

- Arrachage ou enlèvement définitif  Préciser la destination des spécimens arrachés ou enlevés : .....
- Arrachage ou enlèvement temporaire  avec réimplantation sur place   
avec réimplantation différée
- Préciser les conditions de conservation des spécimens avant la réimplantation : .....
- Préciser la date, le lieu et les conditions de réimplantation : .....

Suite sur papier libre

### E1. QUELLES SONT LES TECHNIQUES DE COUPE, D'ARRACHAGE, DE CUEILLETTE OU D'ENLÈVEMENT

Préciser les techniques : Récolte manuelle, stockage dans des enveloppes papier puis conservation au frigo, essais de germination

Suite sur papier libre

### F. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION \*

- Formation initiale en biologie végétale  Préciser : Conservatoire Botanique National Méditerranée, bureau d'études spécialisé en écologie comptant des botanistes expérimentés
- Formation continue en biologie végétale  Préciser : .....
- Autre formation  Préciser : .....

### G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Régions administratives : Sud

Départements : Bouches du Rhône

Cantons : .....

Communes : Saint-Marc Jaumegarde et Vauvenargues

### H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE \*

- Réimplantation des spécimens enlevés  Mesures de protection réglementaires
- Renforcement des populations de l'espèce  Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : .....

Les graines récoltées seront semées dans une parcelle allouée à la conservation de l'espèce (propriété foncière de la SCP) par la technique de l'hydroseeding

Des travaux d'ouverture, de hersage et de défrichage auront été au préalable effectués pour augmenter les surfaces d'habitats favorables et la capacité d'accueil de l'espèce

Des mesures de gestion (pâturage équin et hersage) seront mises en oeuvre pendant une période de 10 ans

Suite sur papier libre

### I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : .....

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : .....

un suivi des différentes opérations sera engagé par le biais de relevés réguliers pendant 10 ans afin de mesurer l'efficacité et la dynamique de reprise de l'espèce. (années N+1, +2, +3, +4, +5, +7, +10)

Des comptes-rendus d'intervention seront rédigés chaque année de suivi, à destination du maître d'ouvrage et des services instructeurs (DREAL PACA)

\* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Le Tholon  
le 05 février 2021  
Votre signature